

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 664

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 664 16 décembre 1982
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
Jean-Claude Favez
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

664

Domaine public

Friedrich et Egli, suites

Le débat sur les candidatures au Conseil fédéral, les commentaires qui ont suivi les élections de MM. Rudolf Friedrich et Alfons Egli ont surtout porté sur l'orientation politique des papables, puis des élus: au grand dam des socialistes en particulier, l'avocat zurichois et son confrère lucernois passent pour être marqués à droite de leurs partis respectifs.

Et si on avait oublié l'essentiel? L'interrogation sur leur volonté de réaliser et leur capacité d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

L'analyse à court terme de la vie politique, telle qu'on la découvre au jour le jour dans la presse, à la radio ou à la télévision, porte avant tout sur les mots, sur l'abstraction; ou alors, tout à l'opposé, prime l'anecdotique, les multiples cérémonies d'«inauguration des chrysanthèmes». En fait, l'actualité découpée en tranches privilégie les programmes, les déclarations, comme si les problèmes pouvaient se réduire à des prises de position, à des votes.

Alors que l'importance d'un parlement s'efface devant celle de l'exécutif, nous continuons, comme au dix-neuvième siècle, à évaluer nos magistrats selon des paramètres essentiellement idéologiques, valables pour juger de l'action d'un parlementaire.

L'exécutif, on commence à l'apercevoir, a sa spécificité. Pour y réussir, il faut avoir le goût d'entreprendre et les moyens de réaliser, savoir diriger les hommes, évaluer les obstacles et savoir au besoin les contourner. La parole, le verbe jouent un rôle non négligeable, mais surtout lorsqu'il s'agit de vendre au Parlement, à l'opinion, un projet concret mis au point; encore faut-il en avoir un!

Qu'Egli et Friedrich se situent à la droite de leur parti n'a évidemment rien pour réjouir la gauche (elle sait cependant, ou croit savoir, de quel bois ils se chauffent). Mais plus grave encore serait que, non désireux ou incapables de passer à la réalisation, ils se révèlent, en tant qu'hommes d'Etat, inaptes à prendre en compte les contraintes, les impératifs qui sont ceux d'un département fédéral.

Rappelons-nous Jean Bourgnicht, le conseiller fédéral conservateur fribourgeois; il avait la même réputation politique que les deux nouveaux conseillers fédéraux élus la semaine passée; et pourtant, inquiet pour les finances fédérales dont il avait reçu la responsabilité, il dénonça avec une vigueur inattendue la fraude fiscale, ce cancer des finances publiques.

Que Friedrich et Egli veuillent mener une politique de droite, les confirmations ou les informations de leur orientation ne manqueront pas, très rapidement; on pourra compter les points, pour la galerie. Il sera beaucoup plus délicat de savoir s'ils sont

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Noël veut ça!

Une personne à qui vous voulez du bien? Pourquoi ne pas lui faire cadeau de «Domaine Public» pour l'an prochain? Noël veut ça! Peu de formalités: sur le bulletin vert, vous porterez le nom et l'adresse complètes de l'heureux bénéficiaire (rappel: Fr. 55.- pour un abonnement d'un an); et nous nous chargeons du reste. Un petit signe qui dure.

PS. Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont déjà renouvelé leur confiance. Nous voici avec du pain sur la planche.